



Le Parc nous informe

La biodiversité à Échalas

D'APRÈS LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2018, avec les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc du Pilat a hiérarchisé, complété et homogénéisé les connaissances naturalistes.

Les données présentées sur ce document ont été recueillies entre janvier 2010 et mars 2021. Elles ne sont pas exhaustives, on ne connaît jamais tout d'un territoire. Elles font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité de chaque commune.

ÉCHALAS : FICHE D'IDENTITÉ

Département du Rhône
Vienne Condrieu Agglomération
Superficie : 20,95 km²
Nombre d'habitants : 1 841
Altitude minimale et maximale : 199 m - 564 m



DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À ÉCHALAS

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).

Voir détails page suivante.



Oiseaux



Mammifères



Amphibiens



Reptiles



Insectes
(libellules et papillons)



Fleurs



Mousses

Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.

LES CHIFFRES CLÉS

5 892 OBSERVATIONS

406 ESPÈCES DONT

32 MENACÉES

LE MILIEU NATUREL DOMINANT

LES CULTURES ET PRAIRIES



L'ESPÈCE PHARE

LE TRITON CRÊTÉ



LES ESPÈCES À ÉCHALAS

Les écosystèmes et la biodiversité qui s'y abrite, sont en constante évolution. Ces chiffres sont une photographie à un instant t de ce que l'on connaît sur la commune entre janvier 2010 et mars 2021.

GROUPE D'ESPÈCES		NOMBRE D'ESPÈCES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE D'ESPÈCES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)
Oiseaux		118 (226)	5 141 (284 791)	25 (63)	1 468 (60 535)
Mammifères		34 (70)	151 (12 690)	6 (14)	12 (1 793)
Amphibiens		7 (15)	107 (3 800)	1 (3)	12 (309)
Reptiles		4 (19)	25 (4 699)	0 (1)	0 (104)
Insectes		26 (348)	58 (9 881)	0 (1)	0 (5)
Fleurs		159 (1 085)	311 (42 485)	0 (26)	0 (849)
Mousses		25 (251)	33 (2 604)	0 (0)	0 (0)
Total		406 (2 014)	5 892 (360 950)	32 (108)	1 492 (63 604)

.....

*Les espèces sur liste rouge régionale UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont les espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique).

3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À ÉCHALAS

GRAND MURIN - MYOTIS MYOTIS

Le grand murin est l'une des plus grandes espèces de chauves-souris d'Europe. Très semblable au petit murin, ces deux espèces s'associent régulièrement pour former de grandes colonies dans les souterrains ou les combles.



TRITON CRÊTÉ - TRITURUS CRISTATUS

Le triton crêté est le plus grand des tritons du Pilat (plus de 15 cm !). Comme tous les autres tritons, il quitte la terre ferme lors de la période de reproduction pour aller rejoindre les mares et s'y accoupler.



TARIER DES PRÉS - SAXICOLA RUBETRA

Le tarier des prés est un petit passereau insectivore qui niche au sol dans des touffes d'herbes. Cet oiseau subit de plein fouet la disparition des prairies naturelles et les fauches de plus en plus précoces.





ZOOM SUR

LES CULTURES ET LES PRAIRIES

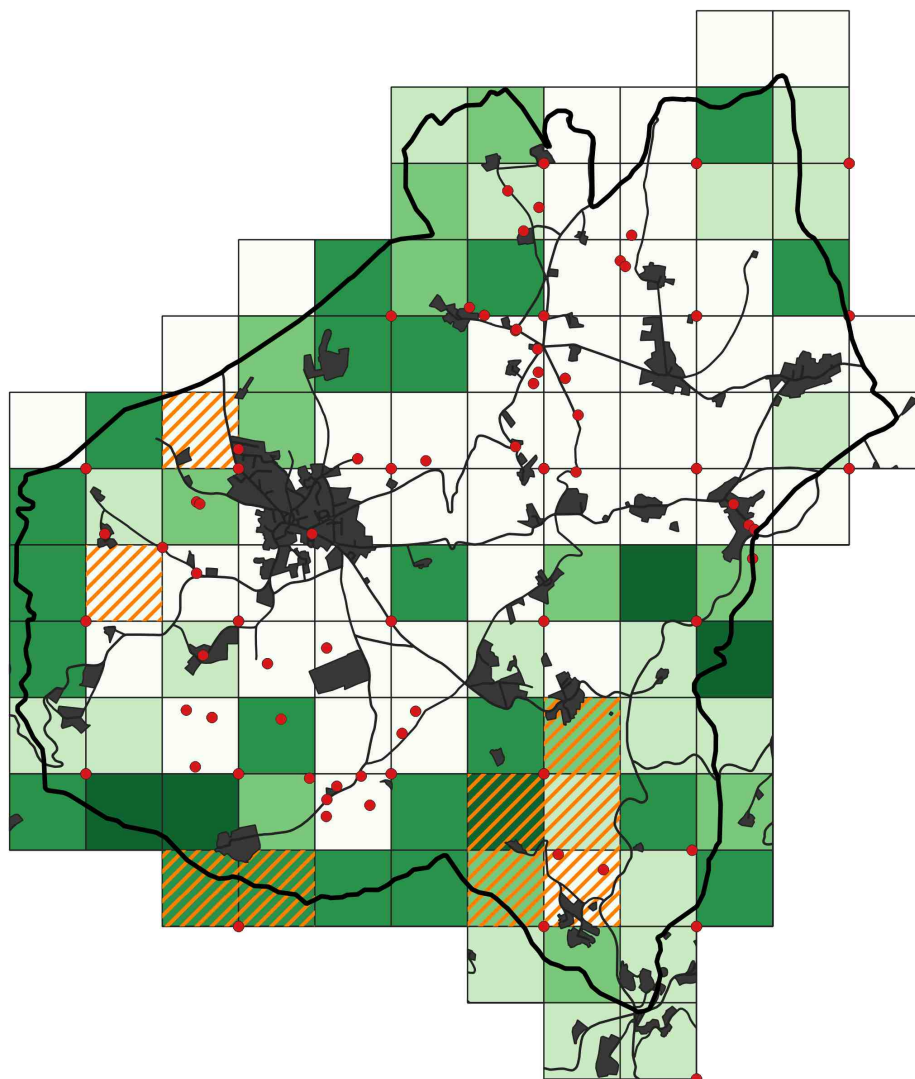
Les cultures annuelles peuvent accueillir des fleurs sauvages comme les bleuets ou les coquelicots, si les pratiques agricoles leur laissent de la place. Ces plantes dites messicoles sont intéressantes pour tout un cortège d'insectes, qui jouent eux-même le rôle d'auxiliaires pour les cultures.

CARTE DU PATRIMOINE NATUREL À ÉCHALAS

Cette carte a été élaborée à partir de 3 critères :

- Naturalité : dépend du niveau d'anthropisation du milieu
- Milieux patrimoniaux : milieux naturels* rares, exceptionnels et/ou quasiment menacés, vulnérables, en danger d'extinction
- Espèces sur liste rouge : espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique) au niveau régional

*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de plantes se développe.



- Espèces sur liste rouge
- ▨ Présence de milieux patrimoniaux
- Naturalité
 - Très faible
 - Faible
 - Moyenne
 - Forte
 - Très forte
- Routes et bâtiments
- ▭ Limite communale

0 500 1000 m

Sources : Données sur l'occupation du sol issues de la carte des habitats naturels du CBNMC (2019), données d'observations issues de Pilat Biodiv' (2021).

Carte réalisée en 2021 par Marion BASSÉ, stagiaire au Parc naturel régional du Pilat.

ATOUTS

Certains milieux de la commune présentent un intérêt écologique pour la biodiversité :

Les **milieux agricoles**, mosaïque de cultures et de prairies, représentent des secteurs intéressants pour la faune et la flore.

Les **nombreuses mares** sont un atout majeur pour la biodiversité.

Les **forêts de pentes** montrent une grande naturalité et sont importantes, tant d'un point de vue d'accueil de certaines espèces que des continuités écologiques.

PISTES D'ACTIONS

IL EST TEMPS D'AGIR

Certaines pistes d'actions pourraient favoriser et préserver les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les milieux naturels présents sur la commune.

- Communication / sensibilisation
ex : articles dans le bulletin municipal
- Gestion des espaces publics et du bâti communal
ex : adapter la gestion des espaces verts au cycle de vie des pollinisateurs
- Aménagement du territoire
ex : bien choisir les secteurs d'urbanisation
- Protection d'espaces communaux, via des dispositifs contractuels ou réglementaires
ex : mise en place d'obligations réelles environnementales (contrat incluant des mesures de préservation des milieux)
- Implication des agents communaux
ex : formations
- Implication des acteurs économiques par de l'incitation ou de la communication
ex : intégration de clauses environnementales dans les baux ruraux
- Améliorer en continu les connaissances sur la biodiversité
ex : mieux connaître les abeilles sauvages des espaces verts grâce au suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPoll)

Les services du Parc du Pilat se tiennent à disposition pour initier ces démarches en faveur de la biodiversité.

PRESSIONS

Certaines pressions fragilisent la richesse écologique de la commune :

- la modification des prairies naturelles par changement des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- la perte des éléments fixes du paysage : haies, bosquets, mares... essentiels aux continuités écologiques
- la perte de cavités, habitats potentiels pour de nombreuses espèces (chevêche, chiroptères...) dans le bâti (habitations, ouvrages...) lors des rénovations

Le niveau de ces menaces pourrait être défini par un diagnostic détaillé de la commune.



Ateliers participatifs pour construire des projets communaux

POUR ALLER PLUS LOIN

SUR LES ESPÈCES

Pilat Biodiv', l'Atlas de la biodiversité du Parc du Pilat - biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

SUR LES MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels du Pilat - carto.parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

